

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1633

Artikel: Les exilés du Grand Journal vaudois
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013407>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les exilés du Grand Journal vaudois

La nouvelle formule de 24 heures, après la disparition de *La Presse Riviera* et *Nord Vaudois*, risque des pertes de lecteurs et de revenus dangereuses pour la diversité revendiquée du titre.

Le nouveau 24 heures naît à la fin de ce mois. Il absorbe les deux quotidiens du groupe Corbaz, mais sans dégât pour le personnel. La rédaction du Grand Journal occupera trois personnes de plus que celles des titres fusionnés. Les journalistes vaudois ont été rassurés à l'issue d'un débat organisé par *impresum vaud* (Association vaudoise des journalistes) entre Jacques Poget, rédacteur en chef de 24 heures et Jacques Richard, responsable du groupe Hersant pour la Suisse.

Le bilan est plus mitigé, en revanche, pour l'effectif des lecteurs. Le tirage ne sera pas une addition de celui des anciens quotidiens. Première érosion, la suppression automa-

tique des doubles abonnements. Elle concerne 10% des quelque 25 000 lecteurs de *La Presse Riviera* et *Nord Vaudois* qui sont également abonnés à 24 heures. Mais il y aura aussi les exilés volontaires. Certains refuseront le nouveau journal pour des raisons économiques. L'abonnement à 24 heures coûte 100 francs de plus que celui de *La Presse*. D'autres refuseront le transfert pour des raisons affectives. L'attachement à un titre est souvent très vif. Et un certain nombre de fidèles lecteurs de *La Presse* refuseront de composer avec le Grand Journal qui dévore les petits. Edipresse estime à 10% le nombre supplémentaire des pertes d'abonnements pour ces

motifs affectifs ou financiers. Cette estimation paraît optimiste au regard des expériences passées. Un tiers des lecteurs de *La Suisse* ont disparu sans laisser de trace. L'érosion a été de même nature à la création du *Temps* qui n'a pas retrouvé un nombre important des fidèles du *Journal de Genève*. Catégorique à ce sujet, Jacques Richard affirme que la disparition d'un journal est toujours une lourde perte de lecteurs et donc de revenus. Le groupe Hersant conserve ainsi toujours les titres qu'il acquiert.

Le nouveau 24 heures sera distribué pendant deux mois aux lecteurs de *La Presse*. Il appartiendra à la nouvelle grande ré-

daction - quelque 180 collaborateurs - de les retenir, en offrant notamment toutes les informations de proximité contenues dans les titres à disparaître. 24 heures aura, on le sait, quatre éditions locales : Riviera, La Côte, Nord vaudois et Lausanne centre. Pour coller à la réalité du terrain, Jacques Poget aurait voulu plus de diversité encore. Ainsi les lecteurs de La Broye n'ont pas les mêmes attentes que ceux d'Yverdon et le centre ne se confond pas avec Lausanne. Les impératifs techniques dictés par les rotatives interdisent plus de diversité. Pour coller de plus près à la réalité locale vaudoise, le Grand Journal devra attendre de nouveaux investissements d'Edipresse. *at*

Architecture

Des tours hors sol

Cent cinq mètres, encore cent cinq mètres puis cent vingt-six mètres. La Suisse semble s'être lancée à l'assaut du ciel, laissant présager un tournant dans le rapport, jusqu'alors plutôt frileux, entretenu entre les Helvètes et les «gratte-ciel».

La Messe-Turm de Bâle, inaugurée en 2003, compte trente-et-un étages. Le dernier abrite un bar luxueux avec vue sur l'ensemble de l'agglomération rhénane. Inaccessibles aux curieux, les autres niveaux hébergent un hôtel, un restaurant, des bureaux, ainsi que le centre de service de la Messe-Basel. Face à la concurrence accrue entre les «palais d'exposition», la tour vise à affirmer l'identité de Bâle, tout en marquant l'image de la ville.

La Tour de Davos, votée par le peuple en octobre dernier, mesure cent cinq mètres de haut. Extension de l'hôtel Schatzalp, ancien sanatorium de style «art nouveau», elle surplombera le village depuis l'alpage du même nom. Les

promoteurs voient dans cette réalisation du bureau Herzog & de Meuron, un projet moteur capable de devenir le nouvel emblème de Davos et de contrecarrer la perte de vitesse du tourisme aux Grisons.

La dernière-née, la Maag-Turm, conçue par Gigon/Guyer est vert translucide. Haute de cent vingt-six mètres, elle devrait principalement accueillir des bureaux. En forme de Z, elle joue avec nos perceptions visuelles. S'élargissant vers le haut, elle trompe nos sens. Cet objet architectural non identifié se veut le bâtiment phare de la Maag-Areal, dans l'ouest zurichois.

Malgré leur originalité et leur qualité, ces trois gratte-ciel suscitent de fortes aversions provoquées par l'inévitable rapprochement entre tour, béton, invivable, hideux. Ce réflexe pavlovien, hérité des cités satellites et des grands ensembles des années soixante et septante, fausse le débat et irrite les amateurs d'avant-garde. Pourtant il a le mérite de

mettre le doigt là où le bas blesse: les tours d'aujourd'hui comme d'hier n'entretiennent aucune relation spécifique avec leur environnement. C'est là le seul point commun entre les immeubles locatifs bon marché du passé et les actuels édifices de haut standing pour les citadins cosmopolites. Transparents et altiers, ces derniers se doivent d'être extraordinaires, là où les barres en béton cherchaient surtout à être «standard». Les raisons de l'indifférence au contexte ne sont pas identiques: recherche d'insolite dans un monde en manque de repères dans le premier cas, recherche de réponses universelles au problème de l'habitat urbain dans le second.

Les trois gratte-ciel suisses déracinés, à l'image des entreprises «globales», allient subtilement particularités locales (un peu) et innovations déterritorialisées (beaucoup) pour faire signe. Signe d'une concurrence acharnée entre les villes. *cf*